



E-commerce : le Maroc prépare sa stratégie pour s'imposer sur la scène mondiale

Dans un marché mondial en pleine expansion et face à un potentiel national encore sous-exploité, le ministère de l'Industrie et du commerce prépare une Feuille de route nationale pour structurer, dynamiser et internationaliser le commerce électronique marocain. L'ambition est de faire du Royaume une référence africaine et de valoriser le «Made in Morocco» sur les plateformes numériques mondiales.



Taux d'intérêt, volatilité, géopolitique... les banques cotées paient le prix d'un premier trimestre agité

Selon le reporting de la société de bourse M.S.IN, filiale du groupe Crédit Agricole, le Produit Net Bancaire (PNB) des banques cotées a reculé de 4,5% au premier trimestre 2026 pour s'établir à 23,3 milliards de dirhams. Cette baisse intervient dans un environnement marqué par une forte volatilité des marchés financiers et une dégradation du contexte géopolitique international.



GNV parie sur le renforcement de la connectivité maritime Maroc-Europe

À quelques jours du lancement de l'opération Marhaba 2026, qui concernera plus de trois millions de Marocains résidant en Europe, la compagnie GNV a choisi Tanger pour baptiser son tout dernier navire, le GNV Aurora. Propulsé au Gaz naturel liquéfié, ce ferry de nouvelle génération rejoint le GNV Virgo sur les lignes Tanger Med-Barcelone-Gênes, constituant à eux deux un investissement de 360 millions d'euros, près de 4 milliards de dirhams, que la filiale du Groupe MSC dédie exclusivement au marché marocain. Cet engagement s'inscrit dans un programme de renouvellement de flotte évalué à 1,3 milliard d'euros d'ici 2030, dont huit navires au total, et traduit une convergence stratégique inédite entre les ambitions maritimes du Royaume et la vision de développement d'un opérateur qui, en vingt ans de présence, a transporté environ six millions de passagers sur ses lignes marocaines.



Les arnaques aux paiements sans contact explosent (Kaspersky)

Les cyberattaques exploitant la technologie NFC des smartphones Android connaissent une progression spectaculaire. Selon Kaspersky, plus de 35.600 tentatives de fraude ont été bloquées entre janvier et avril 2026, soit une hausse de 188 % par rapport à la même période de l'année précédente. Une évolution qui témoigne de la sophistication croissante des techniques utilisées pour détourner les paiements sans contact.



L'écosystème fintech marocain gagne en maturité, mais la bataille du financement reste ouverte

Longtemps perçu comme un marché prometteur mais encore en structuration, l'écosystème fintech marocain semble aujourd'hui atteindre un nouveau palier de développement. Soutenu par la généralisation des usages numériques, la forte progression des paiements mobiles et la mise en place d'un cadre réglementaire de plus en plus adapté, le secteur gagne en maturité et affirme progressivement sa place dans le paysage financier national.

Azura rejoint le cercle fermé des producteurs agricoles certifiés B Corp pour leur impact social et environnemental

Le groupe Azura vient d'obtenir la certification internationale B Corp pour ses entités opérant dans l'activité de tomate cerise. Une distinction rare qui reconnaît plus de trois décennies d'engagement en matière de gouvernance, d'impact social et de responsabilité environnementale.



Visas Schengen : le Maroc dans le Top 5 mondial des pays demandeurs

La demande mondiale de visas Schengen poursuit sa reprise progressive après la crise sanitaire, sans toutefois retrouver son niveau d'avant-Covid. Dans ce contexte, le Maroc confirme son statut de poids lourd de la mobilité vers l'Europe. Avec près de 620.000 demandes enregistrées en 2025, le Royaume se maintient au cinquième rang mondial des pays demandeurs. Mais derrière ce volume important se cache une autre réalité : près d'une demande sur cinq déposée au Maroc a été refusée.



CENTRAL DU
CONSEIL ET TRAVAUX
FISCAUX

CONSEIL COMP-
TABLE JURIDIQUE ET
FISCAL

84, RUE DOCTEUR
FARAJ TANGER

TEL. 06 61 37 27 25
FAX. 05 39 93 78 55

**SOCIÉTÉ THE
HONEST HEART
SARL**

Procès-Verbal de la
décision Collective
Extraordinaire des
Associés tenue le
22/05/2026.

L'an Deux Mille Vingt-
six et le vingt deux
mai à 10 heures,
l'associé de la Société
THE
HONEST HEART
SARL Société à Res-
ponsabilité Limitée au
Capital de 100.000
Dirhams
dont le Siège Social
est à RUE DOCTEUR
FARAJ N°84 TAN-
GER, Immatriculée
au Registre du Com-
merce et des Sociétés
à TANGER sous le n°
82433, approuve ce
qui suit sur l'ordre

du jour suivant :

ETAIENT PRESENTS

-M.ADKHOUL ABDE-
LILAH, de nationalité
marocaine, titulaire de
la CIN N LF20012 ;
-M.ADKHOUL ALI, de
nationalité marocaine,
titulaire de la CIN N°
R69101;

L'assemblée est prési-
dée par M.ADKHOUL
ALI

Les associés présents
ont propriétaire de:

- M.ADKHOUL ABDE-
LILAH, propriétaire de
80 parts sociales.

- M.ADKHOUL ALI,
propriétaire de 20
parts sociales.

La présidente
constate que les
associés présents
possèdent 100 parts
sociales, représentant
la totalité du capital
social et qu'en consé-
quence, l'assemblée
réunissant l'unanimi-
té peut valablement
délibérer.

La présidente dépose
sur le bureau et met à

la disposition de l'as-
semblée, le dossier
juridique de la
société, elle déclare
que l'assemblée est
appelée à délibérer
sur l'ordre du jour
suivant:

-CHANGEMENT DE
GERANT DE LA SO-
CETE

-Modification des
articles des statuts

-Pouvoir à donner
PREMIERE RESO-
LUTION : CHANGE-
MENT DE GERANT
DE LA SOCIETE

L'Assemblée générale
accepte la démission
de M.ADKHOUL ALI
du poste du gérant,
qu'il préoccupait dans
la société susnommée
et nomination d'un
nouveau gérant de la
société M.ADKHOUL
Sofian titulaire de la
CIN LF35408 comme
un nouveau gérant de
la société et ce pour
une durée indétermi-
née.

DEUXEIEME RE-
SOLUTION: Modi-
fication des articles

des statuts Comme
suite à l'adoption des
résolutions précé-
dentes, l'Assemblée
Générale décide, de
modifier les articles
43 de ladite société,
conformément aux
dispositions de la loi,
régissant les sociétés
à responsabilité limi-
tée. Aussi l'assem-
blée générale décide
d'adopter, en lieu et
en place des anciens
statuts, les nouveaux
statuts proposés
par la gérance dont
un exemplaire sera
annexé au procès
verbal de l'Assem-
blée Générale.

FORMALITE - POU-
VOIRS

L'assemblée des as-
sociés confère tous
pouvoirs au porteur
d'un original, copie à
l'extrait du présent
pour accomplir les
formalités légales
requis, en particu-
lier, celle relatives à
l'enregistrement et à
la publicité.

Rien n'étant plus
à l'ordre du jour, la
séance est levée à
12 h.

De tout ce que des-
sus, il a été établi le
présent Procès- Ver-
bale qui a été signé
après lecture par les
Associés Présents.
TROISIEME RESO-
LUTION

Tous les pouvoirs sont
donnés au porteur
d'une copie du pré-
sent procès-verbal
pour accomplir les for-
malités de dépôt et de
publication prévues
par la loi..

DEPÔT : Le dépôt
légal a été effectué au
greffe du Tribunal de
commerce de TAN-
GER, le 02/06/2026
sous n° 7657 au re-
gistre chronologique.
Pour Extrait et Men-
tion

CENTRAL DU
CONSEIL ET TRA-
VAUX FISCAUX

**SOCIETE
DEEFA GLOBAL
(SARL AU)**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE à Associé Unique
AU CAPITAL DE : 100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : Plateau Bureau n°53 4 èmes étage Galeries Mamounia, Avenue Hassan Bounaamani FH 500 Cité Dakhla Agadir.

Aux termes d'acte S.S.P en date du 17/03/2026 à Agadir, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivants :
Dénomination : DEEFA GLOBAL Sarl à Associé Unique.
Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :
1. Concevoir, développer, maintenir et vendre des solutions digitales et fournir des services de marketing et de conseil en transformation digitale.
2. Réaliser des études et analyses pour les entreprises (études de

marché, analyses stratégiques et sectorielles, veille concurrentielle, benchmarking).
3. Accompagner les entreprises et startups (conseil en entrepreneuriat, aide au financement, organisation et animation d'événements professionnels).
4. Concevoir et dispenser des formations, ateliers, coachings et modules d'e-learning en digital, entrepreneuriat, gestion et compétences professionnelles.
5. Promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation via des programmes d'incubation d'accélération, de mentorat et d'animation d'écosystèmes entrepreneuriaux.
6. Acheter, vendre, installer, configurer, maintenir et supporter du matériel informatique, réseau, électronique et leurs consommables.
7. Conseiller et accompagner les projets et exploitations agricoles, y compris la digitalisation (Agri-Tech), la formation et

l'appui opérationnel.
8. Fournir des services multiservices aux entreprises (nettoyage, entretien, jardinage, manutention, assistance logistique légère, conciergerie).
9. Assurer la gestion et la commercialisation de biens immobiliers (gestion locative, administration, location, vente et achat).
Siège Social : Plateau Bureau n°53 4 ème étage Galeries Mamounia, Avenue Hassan Bounaamani FH 500 Cité Dakhla Agadir.
Durée : 99 ans à compter de la date de construction.
Capital : Le Capital est fixé à la somme de 100.000,00 Dhs divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 Dhs chacune sont libérées et Réparti comme suit :
Mr. Anass EL HOUSIQUE 1000 parts 100.000,00 dhs.
Gérance : La Société est gérée et administrée pour une durée indéterminée par Mr. Anass ELHOUSIQUE.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal du commerce d'Agadir
Le ...15/04/2026.....
sous le N°... 161245
...

**SOCIETE
CHERQAOUI
DESIGN S.A.R.L.A.U**

Dénomination sociale : SOCIETE
CHERQAOUI DESIGN S.A.R.L.A.U
Capital social : 100 000.00 DHS.
Siège social : 1
RESIDENCE OUM ELGHAIT RTE AIN SMEN APPT 9 IMM B1 ETAGE 2 - FES
Numéro R.C : 50559
à Fès.
AVIS DE LIQUIDATION ANTICIPEE
I - Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12/03/2026, l'associée unique de la société CHERQAOUI DESIGN S.A.R.L.A.U a décidé la liquida-

tion anticipée de la société à compter du 12/03/2026 et sa mise en liquidation amiable.
Mme CHERQAOUI-WAHB SANAE, de nationalité marocaine, titulaire de la Carte Nationale d'Identité n° C798209, demeurant à IMM B1 APPT 09 RES OUM ELGHAIT RTE AIN SMEN FES, a été nommée en qualité de liquidatrice de la société.
Le siège de la liquidation est fixé à : 1
RESIDENCE OUM ELGHAIT, RTE AIN SMEN, APPT 9, IMM B1, ETAGE 2 – FES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée.
II - Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Fès sous le n° 23227 en date du 05/05/2026, au Registre de Commerce n° 50559.
Pour extrait et Mention CHERQAOUI DESIGN S.A.R.L.A.U.

CENTRAL DU
CONSEIL ET TRAVAUX
FISCAUX

CONSEIL COMP-
TABLE JURIDIQUE ET
FISCAL

84, RUE DOCTEUR
FARAJ TANGER

TEL. 06 61 37 27 25

FAX. 05 39 93 78 55

SOCIÉTÉ BOND IMMO

Procès-Verbal de la
décision Collective
Extraordinaire des
Associés tenue le
22/05/2026.

L'an Deux Mille Vingt-
six et le vingt deux
mai à 10 heures,
l'associé de la Société
BOND IMMO

Société à Respon-
sabilité Limitée au
Capital de 100.000
Dirhams dont le Siège
Social est à RUE
DOCTEUR FARAJ
N°84 TANGER, Imma-
triculée au Registre
du Commerce et
des Sociétés à TAN-
GER sous le n° 90209
approuve ce qui suit
sur l'ordre du jour

suivant : En vertu des
statuts de ladite socié-
té lequel a décidé ce
qui suit:

Le gérant rappelle
l'ordre du jour suivant:

1. Nomination d'un
nouveau gérant en
remplacement du gé-
rant démissionnaire.
2. DETERMINATION
DE LA SIGNATURE
3. MODIFICATION
CORRELATIVE DES
STATUTS;

4. POUVOIR EN VUE
DES FORMALITES;

L'associé unique dé-
cide ce qui suit:
PREMIERE DECI-
SION: NOMINATION
D'UN NOUVEAU
GERANT EN REM-
PLACEMENT
DU GERANT DEMIS-
SIONNAIRE
M.ADKHOUL ABDE-
LILAH agissant en
sa qualité de gérant
associe de la société
'BOND IMMO ' SARL
AU décide la démis-

sion du poste de
gérant.

Pour combler le be-
soin en gérance, L'as-
socié unique décide
nomme en qualité de
nouveau gérant,
M.ADKHOUL SO-
FIAN de nationalité
marocaine né le
23/06/1990 à FNIDEQ
et titulaire de la Carte
d'identité Nationale N°
LF35408 qui accepte
cette fonction, pour
une durée indétermi-
née.

Le nouveau gérant
est tenu de consacrer
tout le temps néces-
saire aux affaires
sociales de la société.
M.ADKHOUL SOFIAN
a, conformément à
l'article 15 des statuts,
les pouvoirs les plus
étendus, pour repré-
senter la société dans
ses rapports avec les
tiers et, notamment,
pour contracter au
nom de la société et

l'engager pour tous
les actes et opéra-
tions entrants dans
l'objet social.
L'associé unique
décide que la société
est engagée por tous
actes la concernat
par la signature de
gerant non associée
M.ADKHOUL SO-
FIAN.

MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS

L'associé unique dé-
cide donc de ce qui
précède la modifica-
tion des articles 15
des statuts
POUVOIR EN VUE
DES FORMALITES
L'associé unique
confère tous pouvoirs
au porteur d'un origi-
nal, copie à l'extrait
du présent pour
accomplir les formali-
tés légales requises,
en particulier, celle
relatives à l'enregis-
trement et à la

publicité.
Rien n'étant plus
à l'ordre du jour, la
séance est levée à
12 h.
TROISIEME RESO-
LUTION
Tous les pouvoirs sont
donnés au porteur
d'une copie du pré-
sent procès-verbal
pour accomplir les for-
malités de dépôt et de
publication prévues
par la loi..
DEPÔT : Le dépôt
légal a été effectué au
greffe du Tribunal de
commerce de TAN-
GER, le 02/06/2026
sous n° 7668 au re-
gistre chronologique.

Pour Extrait et Men-
tion

CENTRAL DU
CONSEIL ET TRA-
VAUX FISCAUX

KASBAH ADRAR SARL AU

Société à responsabilité limitée à associé unique

Au capital de 100.000,00 Dhs

Siège social : KSAR MERZOUGA TAOUZ RISSANI

RC N° : 19789

* Aux termes d'un acte sous seing privé en date du

18/05/2026 à TAOUZ, l'associé unique a décidé ce qui suit :

☐ Dissolution anticipé de la société.

☐ Nomination du liquidateur.

☐ Divers

* Dépôt : le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de

1 ère instance

d'ERRACHIDIA le

03/06/2026 sous le N° 489/2026.

STÉ ODMEDIA SARL AU

CESSION DE PARTS
SOCIALES

AU Capital social 100 000.00 Dhs

Siège Social N° 9

IMM 113 Avenue EL

MASSIRA QU JERIFATE SAFI.

MODIFICATION de
Société

1. LA CESSION DES PARTS SOCIALES : Mr. OUADAF YASSINE et Mr. DALI MOURAD ont cédé la totalité de ses parts sociales soit 1000 parts sociales à Mr. DARKAOUI ABDERRAFI d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune soit au total (cent mille dirhams) 100.000.00 dhs.

2. TRANSFORMATION JURIDIQUE : La société ODMEDIA prend une nouvelle forme juridique société à responsabilité limitée a associé unique (SARL AU) de fait (SARL).

3. GÉRANCE ET SIGNATURE :

L'assemblée générale extraordinaire désigne Mr. DARKAOUI ABDERRAFI en qualité de gérant pour une durée illimitée et lui confère les pouvoirs les plus étendus conformément à loi en vigueur sur les sociétés à responsa-

bilité limitée a associé unique.

La société sera donc valablement engagée pour tous les actes et opérations la concernant par la signature de Mr. DARKAOUI ABDERRAFI

4. MODIFICATION DES ARTICLES 1 ; 6 ; 7 ; 13 et 16 DES STATUTS :

Les associés ont décidé que les articles 1 ; 6 ; 7 ; 13 et 16 des statuts seraient dorénavant modifiés, en conséquence le capital social étant fixé à 100.000.00 dirhams, est divisé en 1000 parts sociales de cent dirhams (100.00 Dhs) chacune attribuées à savoir.

5. MISE A JOUR DES STATUTS :

L'assemblée générale a agréé la mise à jour des statuts selon la loi 5-96 promulgué par le dahir n°1-97 du 13 février 1997.

6. POUVOIRS :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou copie du présent procès-verbal pour faire opérer toute inscription, modification, transcription et autre

partout ou besoin sera, tant pour l'application du présent procès-verbal que des suites subséquentes de cette application.

La Sté a été immatriculée au registre de commerce auprès du tribunal de Commerce de SAFI sous numéro de registre de commerce 15037 en date du 28/06/2024.

SOCIÉTÉ AIT MATEN STYLE SARL À AU

CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIÉ UNIQUE :

I/ Au terme d'un acte sous seing privé en

date du 13 mai 2026 à Laâyoune, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à

associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

☐ Dénomination : AIT MATEN STYLE

☐ Siège social : C/O CHEZ STE DOMM-SERV AV CHERIF EL IDRISI

IMM EL MAHDAOUI APPRT NR 06 LAAYOUNE

☐ Objet : L'ACHAT , LA VENTE , L'EXPORT ET LA DISTRIBUTION

DE PRET-A-PORTER VETEMENTS CONFECTIONNEES

☐ Capital Social : 100.000,00 DHS

divisé en 1000 parts sociales

☐ Mr CHAF Abdelkader détient 1000 parts sociales

☐ Nomination du Gérant :

La société AIT MATEN STYLE Sarl à AU, sera gérée et engagée par la signature unique de gérant ; Mr CHAF Abdelkader, demeurant au HAY TILILA NR 357 TIKIOUINE AGADIR, pour une durée indéterminée.

II/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Laâyoune en date du 19 mai 2026 sous le numéro 15309, la société est immatriculée au registre de commerce sous le numéro 57901.

Pour Extrait et mention

«NK SOFTWARE SARL»

CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 26/03/2026, il a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité Limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Les Associés :

La société NK FINANCE Représentée par Madame Dounia QUARMOCHI

La société SBS DATA FACTORY repré-

sentée par Monsieur

NABIL ESSEKKAT

Dénomination : NK

SOFTWARE SARL

Activité : Conseils et

Gestion en Technolo-

gie.

Siège Social : 75 Bou-

levard Anfa Angle Rue

Clos de Provence

8ème Etage Appt

B103, Casablanca.

Durée : 99 ans à

compter de la date de

constitution.

Capital : 100.000,00

Dhs, divisé en 1.000

Parts Sociales de 100

Dhs chacune libérées

en totalité et attri-

bues aux associés

en proportion de leurs

respectifs, à savoir :

La société NK FI-

NANCE à concur-

rence de 700 parts

sociales portant les

numéros 1 à 700 en

rémunération de son

apport en numéraire.

La société SBS DATA

FACTORY à Concur-

rence de 300 parts

sociales portant les

numéros 701 à 1.000

en rémunération de

son apport en numé-

raire.

Cogérants pour une

Durée Indéterminée:

sont désignés en

qualité de Cogérants,

pour une durée indé-

terminée :

Madame Dounia

QUARMOCHI

Monsieur Edouard

DA COSTA PEREIRA

MACIEL.

La société sera

valablement enga-

gée par la signature

de Madame Dounia

QUARMOCHI ou de

Monsieur Edouard
DA COSTA PEREIRA
MACIEL

Exercice Social : Du
1er Janvier Au 31

Décembre de chaque
année.

Registre de Com-

merce : Immatricula-

tion au R.C de la ville

de Casablanca, en

date du 23/4/2026,

sous le N° 726659.

Date du Dépôt Légal :

Déposé le 22/04/2026

auprès du Tribunal de

Commerce de la Ville

de Casablanca, sous

le N°1021778.

Pour extrait et men-

tion.

« YACTIS SERVICES »

CESSION DES
PARTS SOCIALES

–CHANGEMENT DE

LA FORME JURI-

DIQUE

Aux termes d'un acte

sous-seing privé en

date du 22/01/2026,

L'associé unique

décide :

Le changement de la

forme juridique de la

société d'une « So-
ciété A Responsabili-
té Limitée D'associé
Unique» à « Société
A Responsabilité
Limitée ».

L'agrément des
cessions des parts
intervenues entre :

Monsieur Ali ZA-
KARIA cédant de

10 parts sociales à

Monsieur Abderrahim

ZAKARIA, cession-

naire desdites parts

sociales ;

La modification des

articles 1,6 et 7 des

statuts ;

Le dépôt légal a été

effectué au tribunal

de commerce de

Casablanca en date

22/04/2026 du sous

le n°1021553.

Pour extrait et men-

tion.

SOCIÉTÉ MADERA- SATI SA

En vertu d'un acte

sous seing privé daté

du 25/11/2025, les

associés de la so-

ciété MADERASATI

SA (société anonyme

au capital social de

1.785.600,00 dirhams,
sise au Préfecture
de Skhirat – Temara,
située Avenue Has-
san II, et immatriculée
registre de commerce
de Temara sous le
numéro 139919) ont
décidé ce qui suit :

- La ratification de la
nomination de Mon-

sieur Abdellatif En-

nahli et de Madame

Bouchra ELOUARDI

en qualité d'adminis-

trateurs ;

- L'augmentation de

capital par incorpo-

ration de compte

courant d'associé et

réduction de capital

pour absorption des

pertes ;

- L'augmentation de

capital social pour

l'entrée de nouveaux

actionnaires ;

- La mise à jour des

statuts.

Le PV de l'assem-

blée générale mixte y

afférent a été déposé

au tribunal de Pre-

mière Instance de

Temara en date du

06/04/2026 sous le

numéro 740.

« AFAQ IMPACT »

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « AFAQ IMPACT »

Object social : La société a pour objet, au Maroc et à l'étranger :

Activité Holding
Participation dans des investissements directs et indirects, dans des sociétés innovantes, start-up et projets à forte valeur ajoutée ;
Prise de participation dans différentes sociétés existantes
Consulting
Siege social : 46 Bd Zerkouni- Appt 6-Etg 2, 20140-CASABLANCA

Capital : 100 000 dirhams est divisé en

mille (1000) actions d'une valeur nominale de cent (100) dirhams chacune, souscrites et libérées en totalité.

Présidence : La société est présidée par Mr. Adnane ADDIOUI.

Durée : 99 ans

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro du registre de commerce : 732281.

HJVE SARL

AVIS DE MODIFICATION

HJVE SARL

Siege social : 10 Rue Liberté Etg 3 n° 5.

Casablanca

RC n°: 570943 Casa

Suivant PV de l'AGE du 18-05-2026, les décisions suivantes ont été prises :

- Entérinement des cessions de parts sociales, par lesquelles M. EL-OFIR Moha-

med détenteur de 500 parts et M. VAN DER WAAL Jérôme détenteur de 500 parts ont cédé la totalité de leurs parts sociales à M. AINON Lionel Tony Jason, soit un total de 1000 (mille) parts sociales avec tous les droits et obligations y attachés.

- Démission de M. VAN DER WAAL Jérôme de ses fonctions de gérant

- Nomination de M. AINON Lionel Tony Jason en qualité de gérant de la société « HJVE » pour une durée illimitée.

- Transformation de la forme juridique de la société en SARL d'AU et Refonte des statuts.

Le Dépôt légal est effectué auprès du Tribunal de Première Instance de Kenitra sous le n° 1026898 en date du 26-05-

2026.

Pour extrait et mention

LA GERANCE

ASTON IMMO

Démission du gérant

Nomination de nouveaux gérants

Refonte et adoption des statuts mis à jour

Suite à la cession de parts sociales de la société ASTON IMMO, SARLAU au capital de 500 000,00 DH et dont le siège social est fixé à Marrakech – Cercle El Bour, Commune Oulad Hassoune, Douar El Hachachda, (RC : Marrakech 30987), intervenue entre d'une part Monsieur Hugo BRUGIERE, cédant, et la société BM INVEST, société cessionnaire, et portant sur la totalité des parts sociales de la société

ASTON IMMO, soit 5 000 parts sociales, la société associée unique a décidé :

De constater la démission de Monsieur Hugo BRUGIERE de la gérance ;

De nommer Messieurs Laurent

PFEIFFER et Arah OHANESSIAN en

qualité de nouveaux co-gérants de la

société. La société est valablement engagée,

pour tous les actes la concernant, par la

signature séparée des co-gérants ;

De refondre et d'approuver les statuts mis à jour de la société.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech sous le n° 193181 le 20 mai 2026.

POUR EXTRAIT ET MENTION

«NASK HOLDING» - CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 04/02/2026, il a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité Limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Les Associés : Monsieur Kamil SKALLI - Monsieur Neyl SKALLI
Dénomination : NASK HOLDING

Activité : L'investissement, la prise de participation et le placement dans toute société locale ou étrangère, industrielle, commerciale ou financière.

Siège Social : 75 Boulevard Anfa Angle Rue Clos de Provence
8ème Etage Appt B103, Casablanca.

Durée : 99 ans à compter de la date de constitution.

Capital : 30.100.000,00 Dhs, divisé en 301.000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune libérées en totalité et attribuées aux associés en proportion de leurs respectifs, à savoir :

Monsieur Kamil SKALLI à concurrence de 150.500 parts sociales portant les numéros 1 à 150.500 en rémunération de son apport en numéraire.

Monsieur Neyl SKALLI à Concurrence de 150.500 parts sociales portant les numéros 150.501 à 301.000 en rémunération de son apport en numéraire.

Gérant pour une Durée Indéterminée: Monsieur Kamil SKALLI.

La société sera valablement engagée par la signature unique

de Monsieur Kamil SKALLI.

Exercice Social : Du 1er Janvier Au 31 Décembre de chaque année.

Registre de Commerce : Immatriculation au R.C de la ville de Casablanca, en date du 15/05/2026, sous le N°730239.

Date du Dépôt Légal : Déposé le 15/05/2026 auprès du Tribunal de Commerce de la Ville de Casablanca, sous le N°1024152.

Pour extrait et mention.

USEMTECH

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE – AU CAPITAL : 298.600,00 DHS.

SIEGE SOCIAL : BUR 235 TECHNOPARCK BD DAMMAM ANGLE RS 114 ET CT 1029 RTE NOUACEUR

CASABLANCA

IF : 20774569

RC : 376061

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 04/05/2026, il a été décidé ce qui suit :
Dissolution anticipée de la société.

Désignation de M. YOUNESS OUADI comme liquidateur.

Désignation du siège social de la société comme lieu de liquidation.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 14/05/2026 sous le numéro : 1024877.

ALH REAL ESTATE

Société anonyme au capital de 160.263.000 dirhams

Siège social : Casablanca- 35, Bd Sidi Abderrahmane, Quartier CIL.

RC 415.439

NOMINATION DE DEUX NOUVEAUX DIRECTEURS GENERAUX DELEGUES

I – Le Conseil d'Administration tenu en date du 27 avril 2026 a décidé sur proposition du Président Directeur Général, et conformément aux articles 67 Bis et Ter de la loi n° 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, de nommer pour une durée illimitée Messieurs El Mehdi RAHOUTI et Saad BENNANI en qualité deux nouveaux Directeurs Généraux Délégués ;

II– Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 14 mai 2026 sous le numéro 1024875.

**LOCATION GERANCE
LIBRE PAR
MONSIEUR ADDA
MOUNIR
AU PROFIT DE
MONSIEUR SELLAM
EL -JAOUHARI
ET MONSIEUR MO-
HAMMED BOUAZ-
ZAOUI**

Suivant Acte Sous
Seing Privé Eta-
blit Le 22/05/2026,
Monsieur Les
Contractants Ont
Etablit Une Loca-
tion Gérance Libre
Comme Suit :
Les Contractants :
Monsieur MOUNIR
ADDA : Marocaine ;
Née Le 27/09/1974 ;
Titulaire De Son ;
Demeurant Au :
N° 35 Rue Man-
sour Hay Palestine
Berkane.

D'UNE PART

Monsieur : SELLAM
EL -JAOUHARI :
Demeurant A : N° 24
Rue El Ouafae Hay
Jaber Berkane, De
Nationalité Ma-
rocaïne, Né Le :
01/01/1967, Titulaire
De Son CIN
N° : GA 46204. Et
Monsieur : BOUAZ-
ZAOUI MOHAM-
MED : Demeurant
A : DR BENI MAHDI
ZEGZEL Berkane,
De Nationalité
Marocaine, Né Le :
30/03/1982, Titulaire
De Son
CIN N° : FA102808.
Désignation
La Totalité D'un
Fond De Commerce
D'exploitation D'un
Milk Bar : Sis A Rez
De
Chausse N° 74 Bd

De La Palestine
Berkane : Et Com-
prenant Tous Les
Eléments
Corporels Et Incor-
porels Ci- Rattachés
Immatriculation Au
Registre De Com-
merce N° : 49146
Durée
La Présente Gé-
rance Libre Est
Consentis Et Accep-
tée Pour Une Durée
De Un Ans (1)
Ans ; qui Com-
mencera A Courir
A Compter Du
01/06/2026 Pour
Finir 31/05/2028.
Renouvelable Par
Accord Des Deux
Parties Avec Des
Nouvelles Condi-
tions Et Nouvel
Contrat.
Destination Du
Fonds

Le Preneur Devra
Destiner Le Fond
De Commerce Pré-
sentement Donné
En Gérance Libre
A Exploitant Un
Milk Bar.
Il Déclare Faire
Son Affaire Person-
nelle Pour L'ob-
tention De Toutes
Autorisations
Nécessaires A
L'exploitation De
La Dite Exploitant
Un Milk Bar : De
Toutes
Administrations
Qu'elles Que
Soient
Il Ne Pourra De
Même Modifier Le
Nom Commercial
Ou Le Mode D'ex-
ploitation
Dudit Fonds
OBSERVATIONS

Le Bien Objet De
La Gérance Libre
Ne Peut Être Céder
A Un Tiers Ni Sous
Louée Sous
Quelque Forme Que
Ce Soit.
RESILIATION
A Défaut Par Mon-
sieur D'exécuter
Une Seule Des
Obligations Qui Lui
Incombe ; En
Vertu Des Stipula-
tions Qui Précède ;
Le Présent Contrat
Sera Résilié De
Plein Droit Si Bon
Semble A Monsieur
ADDA MOUNIR ;
Sans Que Ce Der-
nier Ait A Remplir
Aucune
Formalité Judiciaire.